





ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Steve ETHIER et Marlène
DAOUST
754 rue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1H8
Projet no. 21051

1 Rendus photoréalistes
Échelle: aucune

Date du document:
February 12, 2019

Modifications:
March 30, 2021

Dessin:
Rendus photoréalistes

1/7

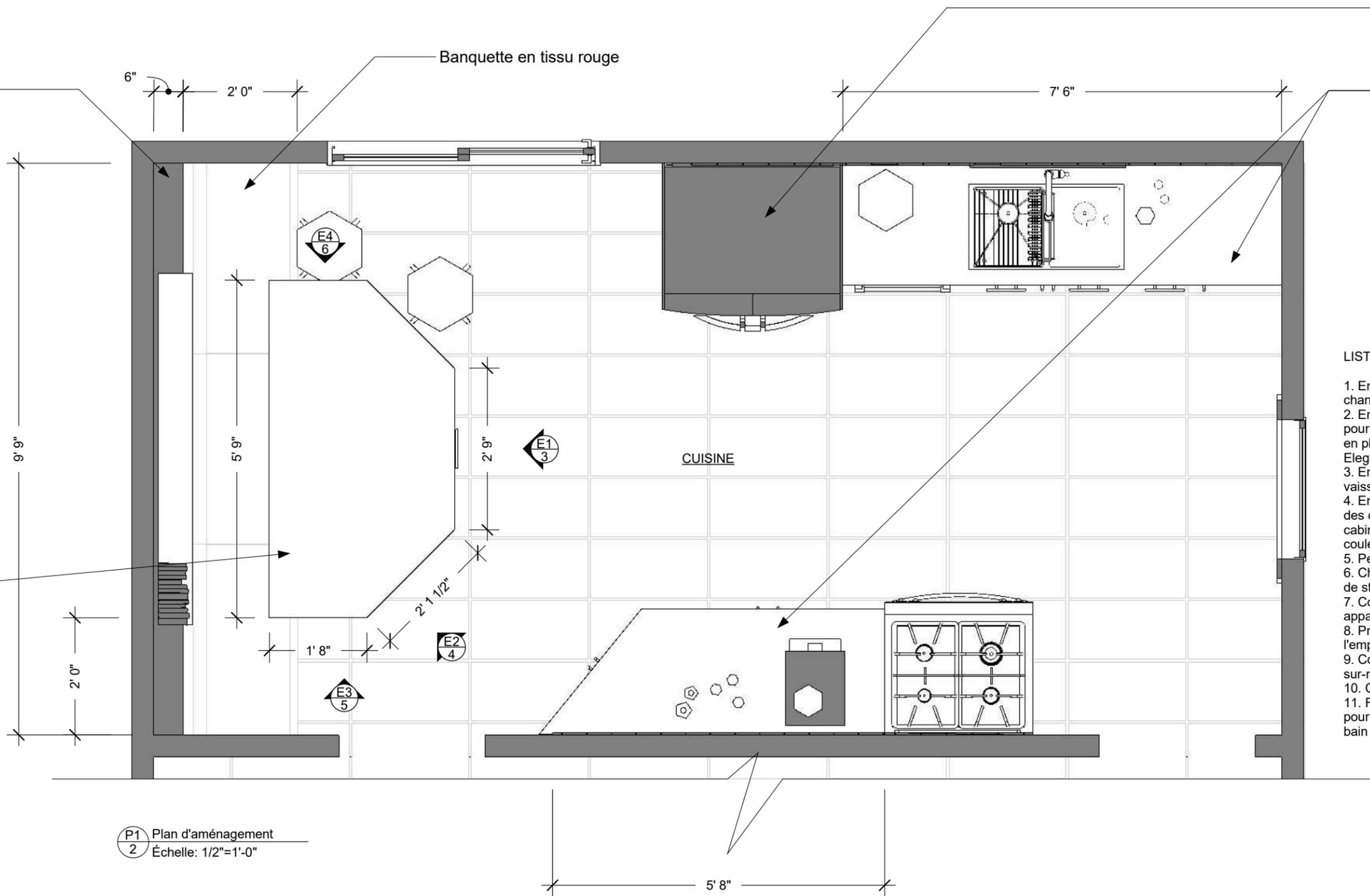
Soufflage du mur pour camoufler le tuyau d'égoût

Banquette en tissu rouge

Création d'un meuble sur-mesure entourant le frigo (confirmer les mesures)
Armoires avec portes et panneaux de finition de part et d'autre

Comptoirs P-395-arctic-ice

Comptoir P-395 Arctic-ice



LISTE DES TRAVAUX:

1. Enlever le revêtement de plancher et le changer pour la céramique choisie
2. Enlever les tuiles de plafond existantes pour les changer pour des tuiles de plafond en plastique de la compagnie Plafond Elegant (disponibles en ligne)
3. Enlever les cabinets à la gauche du lave-vaisselle
4. Enlever les éléments décoratifs en haut des cabinets existants puis caper le haut des cabinets par du MDF peint de la même couleur que les cabinets.
5. Peindre les cabinets existants
6. Changer les comptoirs pour des comptoirs de stratifié
7. Combiner la plaque et le four en un seul appareil
8. Prévoir une sortie électrique pour l'emplacement du futur réfrigérateur
9. Conception et installation de la banquette sur-mesure
10. Conception et installation de l'îlot
11. Fermer le mur adjacent à la salle de bain pour cacher le tuyau d'égoût de la salle de bain et y ajouter une niche.

P1 Plan d'aménagement
2 Échelle: 1/2"=1'-0"

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Steve ETHIER et Marlène DAOUST
754 rue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1H8
Projet no. 21051

Date du document:
February 12, 2019

Modifications:
March 30, 2021

Dessin:
Plan d'aménagement

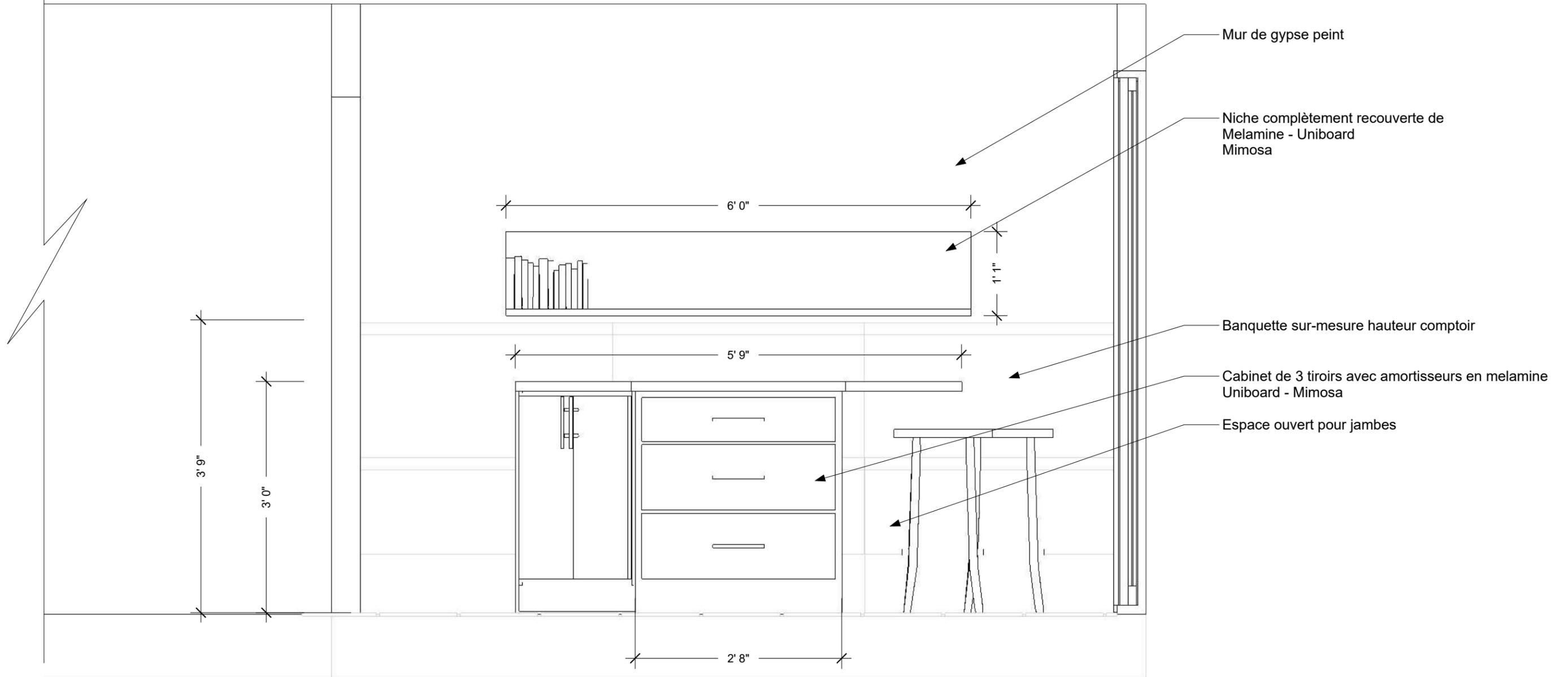
2/7



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)





E1 Élévation 1
3 Échelle: 3/4"=1'-0"



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Steve ETHIER et Marlène
DAOUST
754 rue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1H8
Projet no. 21051

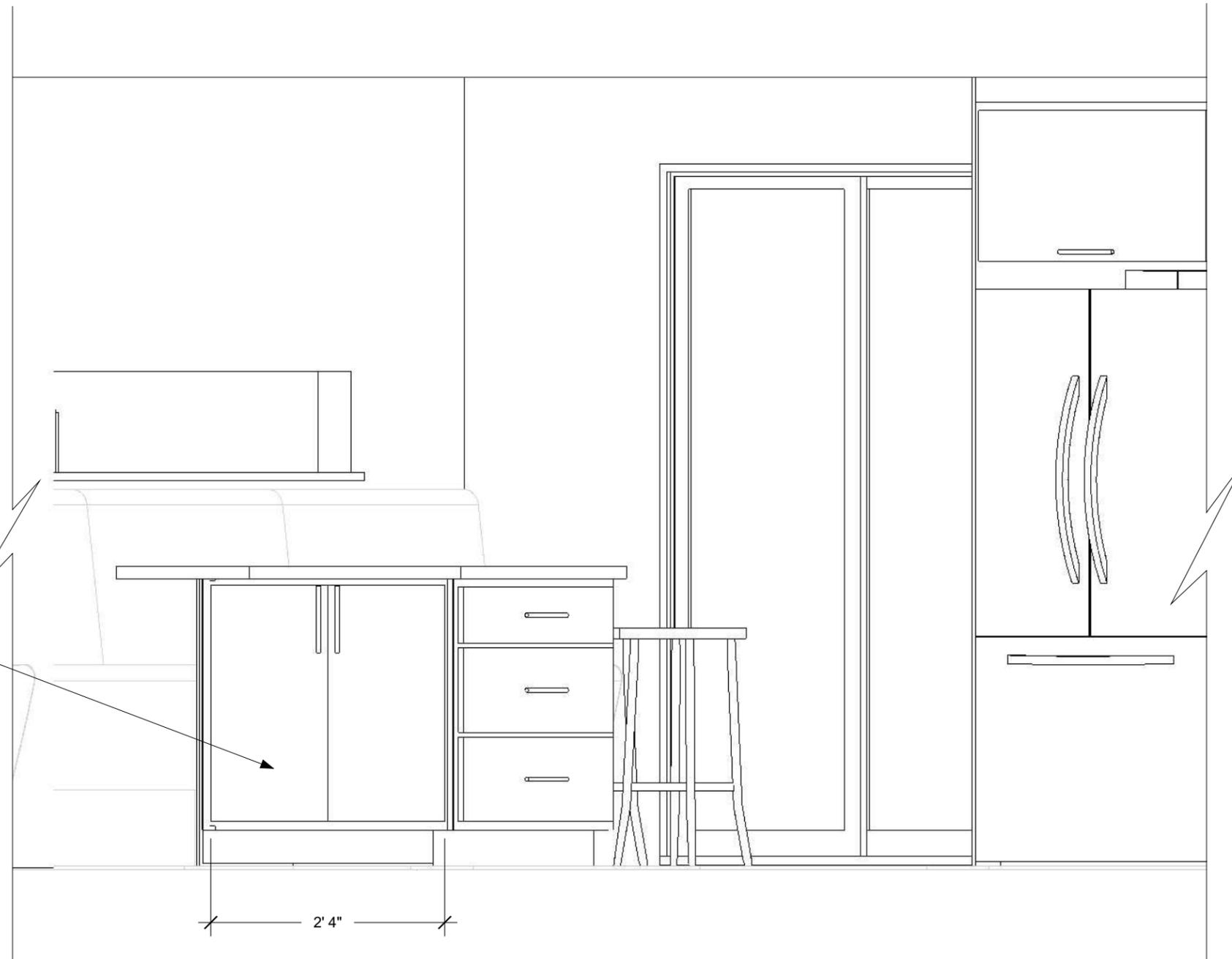
Date du document:
February 12, 2019

Modifications:
March 30, 2021

Dessin:
Élévation 1

3/7

Meuble en coin
avec tablettes fixes
Uniboard - Mimosa



E2 Élévation 2
4 Échelle: 3/4"=1'-0"



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Steve ETHIER et Marlène
DAOUST
754 rue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1H8
Projet no. 21051

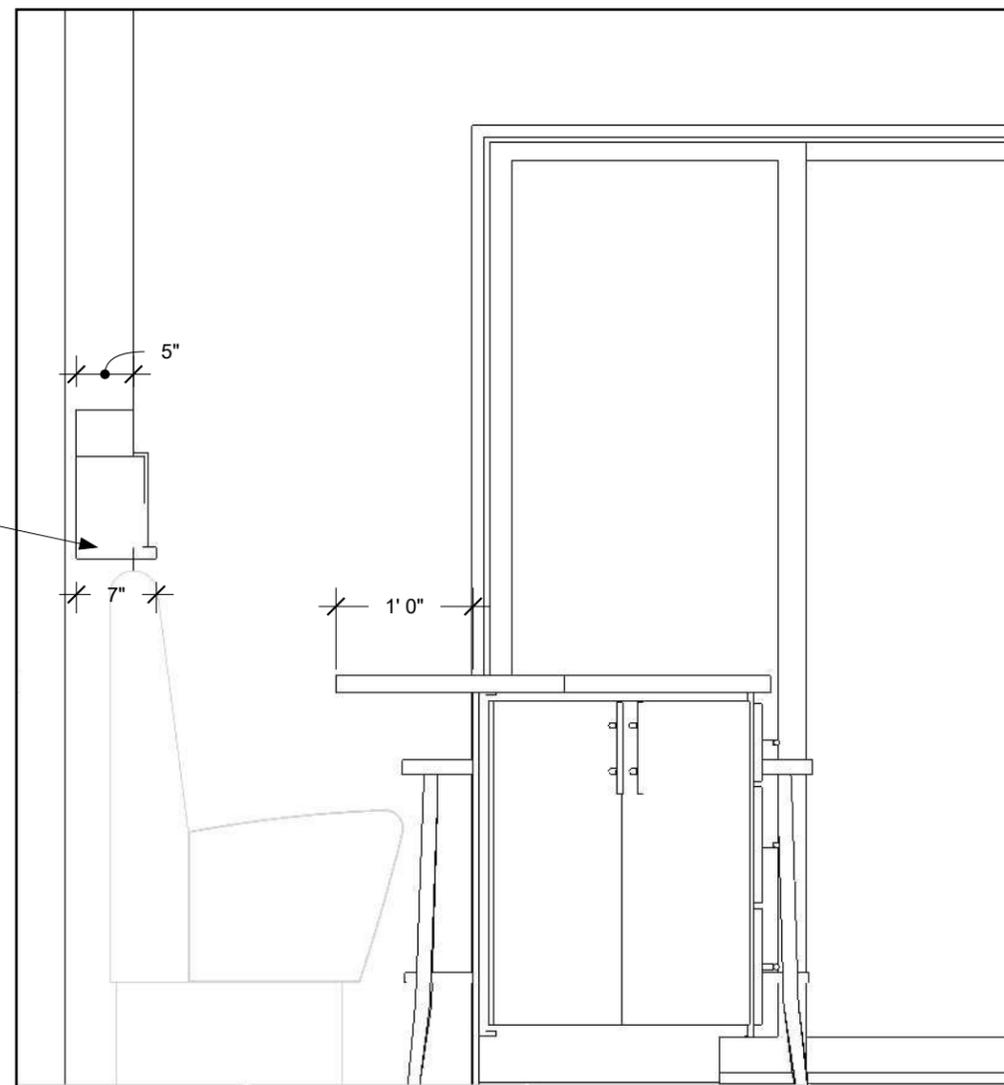
Date du document:
February 12, 2019

Modifications:
March 30, 2021

Dessin:
Élévation 2

4/7

Tablette qui dépasse de 2" de la niche



E3 Élévation 3
5 Échelle: 3/4"=1'-0"

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



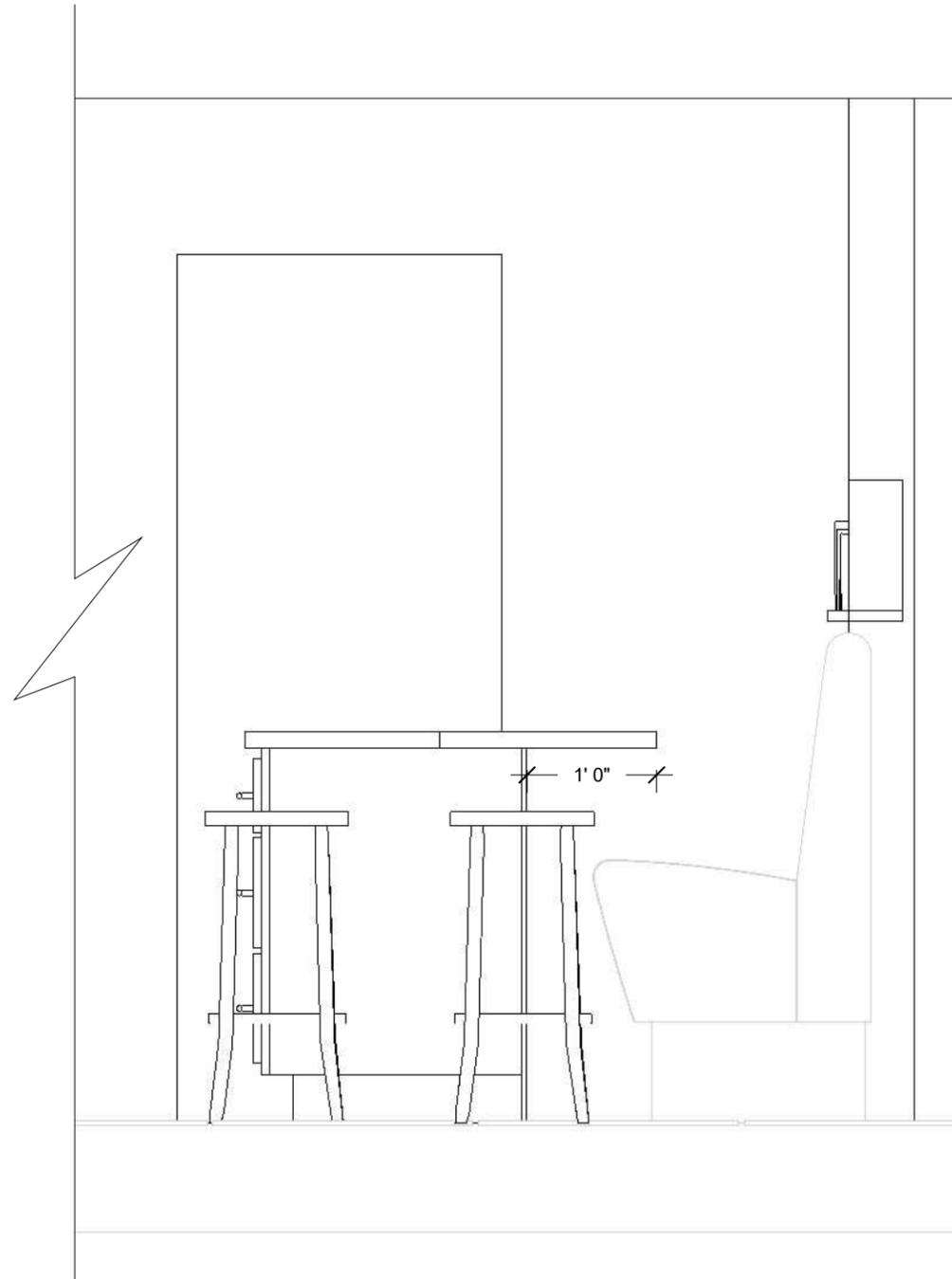
Steve ETHIER et Marlène
DAOUST
754 rue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1H8
Projet no. 21051

Date du document:
February 12, 2019

Modifications:
March 30, 2021

Dessin:
Élévation 3

5/7



E4 Élévation 4
6 Échelle: 3/4"=1'-0"

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Steve ETHIER et Marlène
DAOUST
754 rue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1H8
Projet no. 21051

Date du document:
February 12, 2019

Modifications:
March 30, 2021

Dessin:
Élévation 4

6/7



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



RESPONSABILITÉS DE CHROMA

- Les services en design d'intérieur seront rendus en bonne foi et selon les règles de l'art. Cependant, CHROMA ne se porte ni garant, ne représente ou ne certifie: la performance, la qualité, les délais d'exécution ou de livraison des travaux, matériaux ou équipement fournis par les entrepreneurs en construction, les sous-traitants, les consultants ou autres personnes affectées au projet, de même que le travail de chaque corps de métier ou leur respect des normes.
- CHROMA n'offre pas les services d'un entrepreneur général. Si votre projet nécessite une évaluation et estimé par celui-ci, CHROMA se fera plaisir de vous conseiller et de travailler conjointement avec celui-ci ou avec les quarts de métier dont vous aurez choisi pour la réalisation de votre projet.
- CHROMA doit être tenu informé par le client ou les sous-traitants au chantier d'un conflit au plan qui empêche la réalisation des travaux tels qu'acceptés par les clients, et ce, avant que l'avancement des travaux implique des frais résultants à ce conflit. Auquel cas, il ne pourra être tenu responsable. Le client comprend également que les plans sont réalisés en toute bonne foi au meilleur des connaissances de CHROMA et des éléments à découvert dans votre projet donné.
- CHROMA ne sera pas tenu responsable de retards à la planification initiale, conséquences de modifications nombreuses, d'approbations tardives ou de communications difficiles avec les clients. Par conséquent, si tel est le cas, il pourrait y avoir frais supplémentaires pour les modifications à venir, selon entente. En effet, des retards nombreux et prolongés peuvent nuire au bon déroulement des autres contrats en cours. La designer et les clients devront travailler conjointement de façon à mener le projet ensemble, nous croyons que la bonne communication est la clé d'un projet réussi. Vous avez une insatisfaction? N'hésitez pas à nous en faire part!
- CHROMA ne sera pas responsable des pertes, réclamations, dommages ou préjudices incluant une perte financière subis par le client, provenant des conditions structurales des lieux ou pour tout défaut d'un produit manufacturé ou partie d'un produit assemblé, tous matériaux ou articles, la non-conformité avec la littérature d'un produit, les spécifications du manufacturier, la mauvaise publicité ou pour le fait qu'ils sont impropres à l'usage pour lequel ils sont destinés. Le client pourra bénéficier uniquement des garanties qui lui seront émises directement des fournisseurs, manufacturiers, entrepreneurs ou sous-traitants.
- CHROMA ne pourra être tenu responsable envers le client ou toute autre personne pour tout dommage ou perte de quelque nature que ce soit, causé notamment par: un acte de Dieu, un ordre des autorités publiques, un conflit de travail, de la difficulté à obtenir les matières premières, de la main-d'œuvre, des services de transport adéquats et pour toute cause au-delà de la volonté de CHROMA, incluant, et sans limiter la généralité de ce qui précède, un feu, un vol ou un accident.
- CHROMA estime que l'information contenue dans les dessins est fiable. Les dessins comportent des informations confidentielles qui ne peuvent être divulguées.

APPROBATION DES PLANS

Comme chaque projet implique beaucoup de détails, nous vous demandons de faire la lecture des présents plans afin d'en analyser une dernière fois le concept proposé et les détails qui y sont inclus.

Vous aurez 14 jours suivant la réception de ces présents plans pour y apporter des modifications sans quoi nous considérerons que vous approuvez les indications qu'il y comporte de même que tous les détails qui y sont mentionnés que ce soit au niveau de la spécification des matériaux, de l'orientation et le sens des portes des armoires du mobilier sur-mesure, etc. Toute modification, tant au niveau de la conceptualisation qu'au niveau des détails techniques seront comptabilisées à taux horaire une fois le délai dépassé.

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Steve ETHIER et Marlène
DAOUST
754 rue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1H8
Projet no. 21051

Date du document:
February 12, 2019

Modifications:
March 30, 2021

Dessin:
Approbation des plans

7/7



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)

